

Michel Majoros,  
*Droit à la paresse : Un siècle de critique des mythologies du travail,*  
Arquennes : Éditions Memogrames 2017.

## INTRODUCTION

*Une étrange folie possède les classes ouvrières des nations où règne la civilisation capitaliste. Cette folie traîne à sa suite des misères individuelles et sociales qui, depuis deux siècles, torturent la triste humanité. Cette folie est l'amour du travail, la passion moribonde du travail, poussée jusqu'à l'épuisement des forces vitales de l'individu et de sa progéniture. Au lieu de réagir contre cette aberration mentale, les prêtres, les économistes, les moralistes, ont sacro-sanctifié le travail [...] ils ont voulu être plus sages que leur Dieu [...] ils proclamaient, comme un principe révolutionnaire, le droit au travail. Honte au prolétariat français ! Des esclaves seuls eussent été capables d'une telle bassesse<sup>1</sup>.*

Démarrant son pamphlet en parodie d'*Hamlet*, le docteur Lafargue diagnostique l'amour du travail : une folie et une superstition.

Dans l'avant-propos à la mise en brochure de 1883, il cite Adolphe Thiers, le massacreur de communards, qui appelle l'Église à jouer un rôle de garde-chiourme des âmes aux corps sacrifiés.

En 1904, dans *L'éthique protestante...* Max Weber analyse le puritanisme et autres courants du protestantisme, avec leurs connotations théologiques déterminant, selon lui, *l'esprit du capitalisme*. L'étude des monothéismes aboutirait à des mises en évidence proches, ou contraires – pour citer Lafargue, le repos éternel de Dieu dès le septième jour, la parabole de Jésus sur les fleurs des champs et les oiseaux oisifs.

Nous y trouvons même des propos syndicalistes mais résignés, comme dans Job 7 : *Le sort de l'homme sur terre est celui d'un soldat, Et ses jours sont ceux d'un mercenaire. Comme l'esclave soupire après l'ombre, Comme l'ouvrier attend son salaire, Ainsi j'ai pour partage des mois de douleur, J'ai pour mon lot des nuits de souffrance. Je me couche, et je dis : Quand me lèverai-je ? Quand finira la nuit ?*

Comme la vie, notre rapport à l'hypothèse divine est personnel, complexe, multiforme, évolutif. En 1865, le libre-penseur Lafargue ose déclarer au Congrès international étudiant de Liège que

---

<sup>1</sup> Le *Droit à la paresse*, est réédité en de multiples langues, éditions et prix, dès celui d'une consommation. Il abonde en outre sur internet, notamment dans la riche collection québécoise des classiques des sciences sociales parmi de nombreuses autres œuvres de Lafargue. Ces commentaires et citations ne sauraient dispenser de la lecture du DP !

*la science ne nie pas Dieu ; elle fait mieux, elle le rend inutile. Et qu'est-ce qu'un Dieu inutile ?*  
Provocation qui déclenche une volée de crosse de l'Archevêque Dupanloup, académicien et goupillon du régime bonapartiste.

Circonstance décisive pour la carrière de Lafargue : exclu de l'Université française, il achève son doctorat de médecine à Londres. Il y rencontre l'Internationale ouvrière naissante, et un philosophe allemand en exil ; il noue une idylle avec une de ses filles, Laura Marx.

Les jeunes époux s'installent à Paris à la veille de la guerre franco-allemande, la chute du régime de Napoléon III, puis à Bordeaux chez Lafargue père. Risquant l'arrestation après la Commune de Paris, le couple parcourt l'Espagne et participe à l'organisation des groupes socialistes. Au cours de ces épreuves, aucun des trois enfants n'atteint l'âge de quatre ans.

À Londres à nouveau, dans la mouvance marxienne et imprimeur précaire, Lafargue attend l'amnistie en envoyant quelques articles à la presse socialiste française. À son retour en France, fondateur d'un parti socialiste révolutionnaire avec Jules Guesde, il participe à la création de la deuxième Internationale (1889) autour du mot d'ordre des huit heures quotidiennes.

Trois ans plus tôt, un 1<sup>er</sup> mai à Chicago, la revendication des huit heures a reçu un baptême sanglant : grévistes massacrés, leaders anarchistes pendus...

Le 1<sup>er</sup> mai 1891, à une portée de fusil de la frontière belge, les manifestants de la petite ville des Fourmies sont confrontés à des conscrits débordés, qui en quelques rafales tuent une dizaine de jeunes manifestants. Orateur des huit heures Lafargue fait partie des incarcérés. À la faveur d'une élection partielle à Lille, il sort de prison, député. La campagne a été rude et passionnée. La France petite bourgeoise émerge de sa ferveur pour le général Boulanger, qui aujourd'hui serait qualifié de populiste. Les candidats du gouvernement sont des républicains anticléricaux avec une étiquette progressiste. Pour discréditer Lafargue, ils exhument de la discrétion socialiste, le *Droit à la paresse*, et commentent ses affirmations et références bibliques comme des blasphèmes. Cependant les journaux de droite catholique soutiennent la candidature de l'auteur, et saluent son accueil triomphal une fois élu.

C'est l'année de l'encyclique *Rerum Novarum* qui soutient la limitation de la journée de travail, en pleine émergence de la démocratie chrétienne comme courant catholique. Celle-ci entend protéger les ouvriers de la syndicalisation socialiste, au prix d'une sensibilité aux revendications qualitatives, et sans craindre de citer occasionnellement le *Kapital*<sup>2</sup>. Cette recherche sur le droit à la paresse montre, non sans surprise, que des croyants le reconnaissent, tels les courants mystiques, contemplatifs, franciscain, soufi ou hassidique parmi chaque monothéisme. Or le pouvoir – ou l'élite comme le formule le pouvoir académique et médiatique, se veut à l'image de Dieu : il trône dans l'oisiveté, cumule tant d'emplois forcément fictifs. Comme Lafargue le quantifiait, ces classes dominantes et leurs serviteurs,

---

<sup>2</sup> En 1891, par exemple, le jeune Jules Renkin (démocrate-chrétien, futur ministre des colonies et premier ministre) prononce à la rentrée du Jeune Barreau de Bruxelles un discours sur la réduction du temps de travail, citant le Dr Marx presque aussi souvent que Léon XIII.

militaires et fonctionnaires, cultivent jusqu'à l'apoplexie leur droit à la paresse... n'y a-t-il pas hypocrisie certaine à vouer le prolétariat au culte du travail ?

La bibliographie du polygraphe Lafargue ne pêche certainement pas par paresse. Parmi ses écrits, *Le droit à la paresse* ne passe pas comme une météore aberrant, mais trajectoire centrale. Excellant à la parodie, au détournement, *La religion du capital* (1887) présente ce culte comme le produit des travaux d'un congrès de capitalistes et d'économistes à leur dévotion, indifféremment chrétiens, juifs ou positivistes, contemporains aux noms connus.

Ce cénacle entend juguler la progression du socialisme et dogmatise *une religion qui amuse l'imagination de la bête que l'on tond*. Un *catéchisme des travailleurs* leur impose deux devoirs principaux : *le devoir de renonciation et le devoir de travail ; y compris la renonciation du droit de propriété sur sa propre personne*.

D. – *Comment le Capital, ton Dieu, te récompense-t-il ?*

R. – *En me donnant toujours et toujours du travail, à moi, à ma femme et à mes tout petits enfants !*  
[...]

D. – *Comment ton Dieu te punit-il ?*

R. – *En me condamnant au chômage ; alors je suis excommunié ; on m'interdit la viande, le vin et le feu. Nous mourrons de faim, ma femme et mes enfants.*

D. – *Quelles sont les fautes que tu dois commettre pour mériter l'excommunication du chômage ?*

R. – *Aucune. Le bon plaisir du Capital décrète le chômage, sans que notre faible intelligence puisse en saisir la raison.*

D. – *Quelles sont tes prières ?*

R. – *Je ne prie point avec des paroles. Le travail est ma prière [...]*

... allusion à des vœux monastiques, et Lafargue de poursuivre : *Pour que notre prière soit accueillie et récompensée, nous devons déposer au pied du Capital notre volonté, notre liberté et notre dignité.*

Un *Sermon de la courtisane* revient sur *la machine abrège-travail* [qui] *condamnerait les ouvrières et les ouvriers à l'oisiveté, mère de tous les vices, mais élevant le gaspillage à la hauteur d'une fonction sociale* [...] autre rappel du *Droit à la paresse* sur les conséquences de la surproduction, la lutte pour les marchés et la guerre, gaspillage suprême. Ainsi le capital se présente comme une croisade, une guerre sainte, dont le carburant,

*le travail accablant déforme et tue l'intelligence [...]* *Je suis le Dieu mangeur d'homme ; je m'attable dans les ateliers et je consomme les salariés. Je transsubstantie en capital divin la vie chétive du travailleur. [...]* *Le temps du salarié est de l'argent : chaque minute qu'il perd est un vol qu'il commet. [...]* *Le capitaliste ne reconnaît au salarié aucun droit, pas même le droit à l'esclavage, qui est le droit au travail. [...]* *Il dépouille de son intelligence et de son habileté de main et les transporte aux machines, qui ne se révoltent pas : on amasse de la fortune non pas en travaillant, mais en faisant travailler les autres. [...]* *La propriété est le fruit du travail et la récompense de la paresse.*

Au début de ce millénaire, bardé de restructurations sauvages, *bagnes industriels* délocalisés, guerres régionales pour matières stratégiques, mers et sols empoisonnés, malbouffe, mal de vivre, extinctions de cultures et d'espèces vivantes, la critique pertinente de Lafargue, malgré un langage daté, ne porte-elle pas plus que jamais une force subversive ?

Le droit à la paresse remet en question le salariat, l'argent, des fonctionnements incohérents découlant de la *liberté des marchés, compétitivité, croissance* etc... Il ne croit pas au travail comme valeur suprême, déifiée – indépendamment de la croyance éventuelle, en *tout cas sous pression, en un dieu créateur et sauveur*.

Lafargue ne remet pas en question le travail comme moyen de production nécessaire à notre vie. Il propose de le limiter à trois heures par jour, en proportion inverse de la productivité des machines. Mais un moyen ne saurait être idolâtré en valeur suprême. En bon voltairien, il ne s'en prend pas à un dieu indéfini, mais aux exactions, aux fanatismes se réclamant de Son nom par des autorités religieuses, moquant leurs ridicules odieux, aberrations colorées de théologie, en l'occurrence l'idéologie des économies et philosophes du pouvoir<sup>3</sup>.

Sur cette croyance en la valeur suprême du travail, je témoigne parmi d'autres salariés, qu'il s'agit moins de croyance que de nécessité sociale, quasi obligatoire et parfois intenable. Les travailleurs sont évidemment des pratiquants, amis croient-ils au travail comme valeur suprême, comme le discours dominant les y invite depuis l'enfance ? C'est une question de liberté de conscience, celle-ci impliquant la connaissance : la maîtrise de l'objet et du processus général d'un travail.

Dans ses écrits de jeune hégélien, le beau-père de Lafargue avait lui aussi transposé la critique de la religion en analyse de l'aliénation. Hameçonné par le capital, l'ouvrier est séparé de l'objet qu'il produit, sans pouvoir sur les conditions de production, privé de sons temps de vie, de son rapport avec la nature, de sa propre humanité. Une séparation de sa vie et du travail salarié dont elle dépend.

Lafargue tire les conséquences de la nécessité de raccourcir le temps de travail pour libérer l'homme, inscrite sur des lignes ultimes du *Kapital*<sup>4</sup>. Mais le droit à la paresse procède aussi d'autres racines.

Créole né à Cuba, issu de grands-pères français planteurs à Saint-Domingue et de grands-mères nées esclaves, abreuvé de classiques gréco-latins pleins d'esclaves rusés et paresseux<sup>5</sup>,

---

<sup>3</sup> Conspués par des foules fanatisées, le patron de Ferney anticipait cyniquement Lafargue en déniait à ses manants abrutis de travail tout droit à la paresse : *Je crois que nous ne nous entendons pas sur l'article du peuple, que vous croyez digne d'être instruit. J'entends par peuple la populace qui n'a que ses bras pour vivre. Je doute que cet ordre de citoyens ait jamais le temps ni la capacité de s'instruire ; ils mourraient de faim avant de devenir philosophes. Il me paraît essentiel qu'il y ait des gueux ignorants. Si vous faisiez valoir comme moi une terre, et si vous aviez des charrues, vous seriez bien de mon avis. [...] Quand la populace se mêle de raisonner, tout est perdu.* (Lettre à Damillaville, 1<sup>er</sup> avril 1766).

<sup>4</sup> Marx, manuscrits de 1844 (Le travail aliéné) et *Le Capital* III, Conclusion.

<sup>5</sup> *Pseudolus*, de Plaute (affranchi grec écrivant en latin – III<sup>ème</sup> siècle), mise en scène des intrigues du personnel d'un maître aussi ridicule qu'autoritaire. Tradition reprise entre autre dans les *Sganarelle* et *Scapin* de la *Commedia dell'arte*.

Lafargue est sensible à la liberté, de la conscience et du corps. Il serait même suspect d'esprit libertaire si, militant et constructeur de plusieurs partis socialistes, il n'avait échangé des invectives à l'encontre des groupes, sinon des idées anarchistes.

C'est à Londres qu'est rédigé *Le droit à la paresse*. Des contemporains britanniques, tel Ruskin, insufflés de spiritualité préraphaélite, critiquent la mentalité et l'uniformisation industrielle, promotionnent le travail artisanal de rythme humain. Parlant paraît-il peu l'anglais, Lafargue a-t-il perçu l'écho d'essais de William Morris (*Useful Work versus Useless Toil*, 1884), des *Idle Thoughts of an Idle Fellow* (Jerome K. Jerome, 1886), des aphorismes du théâtre d'Oscar Wilde sur l'oisiveté, auteur d'un *The Soul of Man under Socialism* (1891), précurseurs de Bertrand Russel (*In the Praise of Idleness*, 1932)?

*The Right to be Lazy*, traduction anglaise, n'implique-t-il pas d'avantage l'être qu'un *droit à la paresse* général ?

Au-delà d'une récurrence littéraire, la paresse n'exprime-t-elle pas une *vérité effective de l'homme* sous toutes latitudes, comme le soutient en 1921 Kazimir Malevitch dans un écrit de Vitebsk, impubliable avant la fin du siècle ? La paresse serait alors une valeur, contrairement au travail comme moyen.

Le droit à la paresse n'est pas nécessairement revendiqué sous ce nom, ni par des mouvances de gauche ni laïques. C'est son extension à l'ensemble de la population qui déchaîne l'hypocrisie des oisifs privilégiés, qui en culpabilisant la paresse ouvrière comme parasitaire et corrosive, nous révèle sa récurrence.

De quoi parlons-nous ? Le mot paresse réfère au travail, or le mot travail est polyvalent. L'allemand, le néerlandais (arbeid / werk), le latin (labor / opus) distinguent d'une part les labeurs, le boulot, la galère des laborieux, et d'autre part l'œuvre, la création, nombre réalisation de l'Ouvrier. Les discours en français sur le Travail l'amalgament comme un sacrifice pour une consécration, une valeur donc, occultant la souffrance de ce travail. La critique devra travailler aussi le langage. Cet ouvrage pose ces questions :

Comment le droit à la paresse déconstruit le travail en tant que culte, croyance, dogme, culte, religion ?

Comment il remet le travail à sa place : une nécessité socialement médiatisée ?

Comment la légitimation (l'assomption !) de la paresse libère nos corps et nos pensées ?